



Centre de recherche sur la mondialisation

www.mondialisation.ca

Concernant le CRM | Contact | Devenez membre | Magasin en ligne

English
italien | español
srpski | portugues
العربية | Deutsch



- Accueil
- Articles Récents
- États-Unis
- Canada
- Amérique latine & Caraïbe
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Océanie
- Asie

- Guerre USA OTAN
- Histoire, société et culture
- Crise économique mondiale
- Crimes contre l'humanité
- Environnement
- Pétrole, Gaz de schiste, Transnationales
- Pauvreté et inégalités sociales
- Militarisation
- 11 sept. Guerre au
- Droits humains et libertés
- Loi et justice
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- Désinformation médiatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et médecine
- Services de renseignements

Recherche

Archives

Index des Auteurs

RSS | Ce qu'est le RSS

Visitez notre site web

GlobalResearchTV



Le 26 mars 2012 Libye un an après

Préface de Paul Estrade au livre « Etat de siège » de Salim Lamrani

par Paul Estrade

Mondialisation.ca, Le 25 mars 2012

Envoyer cet article à un(e) ami(e)
Imprimer cet article

0 submit 3 0
Digg reddit Share Tweet

Ce livre présente une réalité méconnue, tergiversée, voire sciemment occultée, tue en tout cas par les médias chargés de sélectionner et de décrypter l'information. Ces médias dominants, multiples mais univoques, dissimulent au sujet de Cuba une réalité que s'emploie à restituer ici Salim Lamrani.

Les « spécialistes » institutionnels de Cuba et les envoyés « spéciaux » à La Havane mentionnent certes l'existence d'un « embargo » dans leurs commentaires sur les difficultés endurées par le peuple cubain. Toujours de la même façon : le plus brièvement et le plus vaguement possible, au détour d'une phrase, d'un seul mot. Ils ne peuvent pas nier l'existence d'un embargo, mais ils font, dans leurs analyses, comme s'il n'existait pas. Ainsi, point n'est besoin pour eux d'en rappeler les origines (ni, du coup, le nom de l'Etat qui en est responsable), ses motivations changeantes, son caractère illégal, ses modalités perverses, sa durée insupportable, ses effets déplorables.

Pour certains, l'embargo est un facteur accidentel sans importance, une circonstance dépourvue de sens et de conséquence. Quand ils daignent en dire un peu plus, ils en font presque tous un alibi et même une aubaine pour Cuba. « Et voilà justement comment on écrit l'Histoire ! » dirait Voltaire. Mais, quel curieux hasard que cette convergence !

On ne saurait expliquer, en 2011 moins que jamais, que la seule cause de son actuelle et grave stagnation économique est due au blocus imposé par les gouvernements étasuniens depuis 1960. Les réformes drastiques en cours à Cuba prouvent le contraire. D'aucuns prétendent que le gouvernement cubain se sert, depuis des décennies et à des fins de propagande, des sanctions injustes qui frappent son peuple, pour minimiser ses propres erreurs et les carences de son système. Il conviendrait, dans ce cas, d'expliquer alors pourquoi le gouvernement des Etats-Unis n'y a pas mis fin, comme chaque année l'Assemblée Générale de l'ONU quasi unanime le lui demande, et comme, en octobre 2010, 187 Etats (contre 2 : les Etats-Unis et Israël, et 3 abstentions : La Micronésie, les Iles Marshall et Palau) le lui ont encore demandé en votant la résolution « Nécessité de lever le blocus économique, commercial et financier imposé à Cuba par les Etats-Unis d'Amérique » ?

Ou bien l'embargo est contourné, coûteux et inutile, et il faudrait que ses exécutants y renoncent vite. Ou bien, pire, l'embargo fournit un argument commode au gouvernement cubain, et il serait judicieux

alors que ses instigateurs le suppriment de suite.

Or, voilà, ils le maintiennent – Démocrates comme Républicains, Obama comme Bush – contre le vœu des nations, contre l'opinion majoritaire des citoyens de leur pays, contre les intérêts vitaux de la population cubaine victime de l'état de siège. Comment ? Pourquoi ? Dans quel but ultime ?

Salim Lamrani ne se contente pas de souligner les dégâts humains de cet embargo d'un autre siècle (pensons au boycott d'Haïti) qui sévit pourtant depuis un demi-siècle. Il examine, point par point, les étapes de sa mise en place et de son renforcement, le replaçant dans une perspective historique et le considérant du point de vue du droit international. Il n'a pas de mal à en montrer l'iniquité. Cependant, il le fait sans emphase et sans acrimonie, prenant appui, comme à son habitude, sur des sources très nombreuses en provenance, pour la plupart, de documents officiels publiés aux Etats-Unis.

Ce faisant, l'auteur accumule des faits précis, datés, établis, et reproduit tout un éventail d'opinions autorisées. Mesuré dans le ton, sobre dans le propos, il est prolix dans la démonstration. Trop sérieux ? L'affaire traitée n'incite évidemment pas à la plaisanterie, mais on sourit de-ci de-là à la lecture des imbécillités qu'entraîne l'application stricte de l'embargo. On y apprend de la plume de juges étasuniens qu'importer des dauphins de Cuba ou vendre des pianos à Cuba sont des négoce attentatoires aux intérêts et à la sécurité intérieure des Etats-Unis. Le ridicule ne tue plus depuis longtemps. Mais le blocus tue, ne serait-ce que par l'interdiction d'introduire à Cuba des médicaments irremplaçables.

Qu'on les appelle comme on voudra – « bloqueo » ou embargo –, les sanctions économiques qui frappent Cuba sont sans fondement. Les prétextes sous lesquels elles ont été justifiées à Washington se sont évanouis un à un. En outre, qui peut prétendre que Cuba ait menacé et menace encore les Etats-Unis ? Chacun sait lequel de ces deux Etats a été l'agresseur au cours de l'Histoire, et lequel a été l'agressé, notamment depuis 1959. Chacun sait que la Baie des Cochons, où des mercenaires tentèrent de débarquer en 1961, se situe à Cuba et non en Californie.

Chacun sait aussi – ou devrait savoir – que lorsque les Tours Jumelles de New-York se furent effondrées, le gouvernement cubain proposa immédiatement son concours, et lorsque le cyclone Katrina eut dévasté la Nouvelle-Orléans, les autorités cubaines offrirent spontanément leur aide désintéressée. Malgré la recrudescence de l'embargo...

Les succès incontestés qu'a remportés Cuba dans les domaines de l'éducation et de la santé, de la culture et du sport, l'ont été eux-aussi malgré l'embargo... Le coût de celui-ci, en dehors du coût généré par les agressions et les menaces d'intervention armée, a été évalué en octobre 2010 par le ministre cubain des Affaires Etrangères, M. Bruno Rodriguez, à plus de 750 milliards de dollars (valeur actuelle de cette monnaie) pour les 50 années passées. De quoi renflouer bien des dettes publiques, à commencer par celle de Cuba.

En dépit de l'incongruité de cet « Etat de siège » permanent et de l'énormité des souffrances qu'il entraîne, l'auteur ne hausse pas le ton, n'ironise pas, n'invective pas, il se montre même gentil à l'égard du président Barack Obama dont il reconnaît les mesures favorables à l'assouplissement des conditions de voyage à Cuba. Mais combien Obama sortirait grand de son passage à la Maison Blanche s'il ordonnait la levée totale de l'embargo ! Le Prix Nobel qu'il a reçu avant l'heure apparaîtrait mérité.

La France, par l'intermédiaire de son représentant à l'ONU, vote régulièrement en faveur de la résolution qui préconise la levée de cet embargo. Mais l'engagement de la France s'arrête là, alors qu'ailleurs, en Afrique ou en Asie, elle préconise à l'envi une politique musclée de « protection des populations civiles », qu'elle met en œuvre, hélas, de manière tout à fait inadéquate.

Salim Lamrani ne nous dit pas ce que nous avons à faire. Mais son exposé rigoureux serait sans objet, si les amis de la Justice et du Droit, ne s'en emparaient pas. Il faut répandre ce livre étayé, implacable et fort. Il faut s'indigner de la poursuite de cet état de siège, le combattre et contribuer ainsi à son retrait inconditionnel.

Paul Estrade

Etat de siège. Les sanctions économiques des Etats-Unis contre Cuba

Prologue de Wayne S. Smith
Préface de Paul Estrade
Paris, Editions Estrella, 2011
15€

Disponible en librairie et sur

http://www.amazon.fr/Siege-Sanctions-Economiques-Etats-Unis-Contre/dp/2953128425/ref=sr_1_1?ie=UTF8&qid=1317400645&sr=8-1

Pour toute commande dédiée, veuillez contacter : lamranisalim@yahoo.fr

*Articles de Paul Estrade publiés par
Mondialisation.ca*



[Désir d'écrire ? Atelier](#)

Je vous accompagne. Stage nouvelles 4-8 mai Paris. WE Découverte juin.

www.textes.net



Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

[Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation](#)

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site www.mondialisation.ca à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: crgeditor@yahoo.com

www.mondialisation.ca www.mondialisation.ca contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: crgeditor@yahoo.com

© Droits d'auteurs Paul Estrade, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est: www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29955

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009